UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

---

La Commission

---

Département de l'Agriculture, des Ressources
en Eau et de l'Environnement

---

# Réunion des Ministres et Autorités chargés de l'Environnement sur l'observation du littoral, la biodiversité et les aires protégées d'Afrique de l'Ouest

$$$$$$$$$$$$$$$$$$

Lomé, le 10 octobre 2204

# Rapport final

**Octobre 2024**

## I- INTRODUCTION

Les Ministres et Autorités chargés de l'Environnement d'Afrique de l'Ouest se sont réunis, ce jour, 10 octobre 2024, à Lomé (République Togolaise), sur la gestion des zones côtières et marines, la Biodiversité et les aires protégées.

Etaient présents, les Ministres de la Guinée Bissau, de la Sierra Léone et du Togo, et des Représentants des Ministres et Autorités du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée, de la Mauritanie, du Sénégal, du Libéria et du Niger. Etaient également présents des Experts du Ghana et du Nigéria.

Outre les Ministres ou représentants des Ministres et Autorités des Etats sus cités, la réunion a enregistré la participation de l'UEMOA, de la CEDEAO , de la CEEAC, de la Banque mondiale, de l'Union Européenne, de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), de la Convention d'Abidjan, du Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine (PRCM), du Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO), du Centre de Suivi Ecologique (CSE) de Dakar ainsi que des Organisations non Gouvernementales (ONG) telles, la Fondation des Savanes Ouest-Africaines (FSOA) et l'African Parks Network (APN).

La liste des participants est jointe en Annexe 1.

## II- DEROULEMENT DES TRAVAUX

### *2.1 Cérémonie d'ouverture*

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions, respectivement celles de Monsieur Kpotivi WILSON-BAHUN, Représentant de la Banque mondiale, Madame Magdalena PRUNA, Représentant l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Togo, Monsieur Mahamadou GADO, Commissaire chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement (DAREN) et le discours d'ouverture prononcé par Monsieur Katari FOLI-BAZI, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières de la République Togolaise.

### *2.2 Examen du rapport de la réunion des Experts*

Les travaux de la réunion ont été présidés par Monsieur Katari FOLI-BAZI, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières de la République Togolaise.

En guise d'introduction des échanges, Prof. Eric M'moi Valère DJAGOUA, Expert de la Côte d'Ivoire, Président de la réunion des Experts a présenté le rapport.

A l'issue des échanges sur le contenu du rapport des Experts, les Ministres et Autorités et leurs Représentants, tout en l'approuvant ont :

- adopté le Protocole d'Accord relatif à la mise en place de l'Observatoire Régional du Littoral Ouest Africain (ORLOA) ;
- approuvé les bilans globaux de mise en œuvre des Programmes régionaux ;

- validé les recommandations pour l'amélioration des performances des initiatives en cours dans la gestion des zones côtières, de la biodiversité et des aires protégées.

Les principales recommandations sont détaillées comme suit :

- ***Au titre de la gestion des zones côtières et marines***, les Ministres et Autorités en charge de l'Environnement et leurs Représentants ont :
  - invité les pays signataires du Protocole d'Accord, à : (i) mettre en place leur observatoire national du littoral et à renforcer leurs mécanismes nationaux d'observation, (ii) s'approprier le Plan d'Actions Régional Stratégique des Investissements (PARSI), comme outil de planification stratégique et de suivi des investissements, (iii) mettre en place et opérationnaliser le mécanisme national de suivi de la mise en application des textes sur la gestion des zones côtières et marines, (iv) envisager l'élaboration d'un rapport annuel national sur la mise en application des textes, à partir de 2025 et (iv) accélérer le processus de ratification des protocoles additionnels à la Convention d'Abidjan ;
  - recommandé à la Commission de l'UEMOA, d'accélérer la finalisation de l'étude sur la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la résilience côtière, en tant que levier de la mise en œuvre du PARSI.

- **Relativement à la Biodiversité et aux Aires Protégées,** les Ministres et Autorités en charge de l'Environnement et leurs Représentants ont pris acte des réalisations des Programmes PAPBio et PAPFor, de la Stratégie régionale de gestion des aires protégées et conservées 2050 et de la nécessité d'une plus forte implication des Administrations nationales en charge des aires protégées dans le processus de formulation et de mise en œuvre des actions, et ont :
  - invité les pays à : (i) s'inspirer de l'expérience du complexe PONASI au Burkina Faso dans la sécurisation des écosystèmes transfrontaliers face au risque d'insécurité et (ii) faciliter le partage des données avec l'Observatoire pour la Biodiversité et les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (OBAPAO) et à mettre en place des mécanismes de sécurisation des données ;
  - recommandé à la Commission de l'UEMOA à : (i) poursuivre le processus d'élaboration de la Directive sur la Lutte contre la Criminalité Environnementale, en collaboration avec les autres acteurs régionaux, (ii) finaliser le processus d'institutionnalisation de l'OBAPAO et (iii) coordonner le processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan d'action (2025-2030) de la Stratégie régionale de gestion des aires protégées et conservées à l'horizon 2050, dans le cadre des futurs programmes régionaux ;
  - invité les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de NaturAfrica, Phase 1 Afrique de l'Ouest, à une meilleure prise en compte des leçons apprises de la mise en œuvre des programmes régionaux précédents (PAPBio et PAPFor).

Par ailleurs, les Ministres et Autorités chargés de l'environnement et leurs Représentants ont traduit leur gratitude aux partenaires techniques et financiers, en particulier la Banque mondiale et l'Union Européenne, les Organisations d'Intégration Régionale et tous les partenaires, pour leurs contributions très appréciées dans la mise en œuvre des programmes régionaux sur la gestion durable du littoral, de la biodiversité et des aires protégées en Afrique de l'Ouest.

Ils ont lancé un appel pour le renforcement de la collaboration en vue d'une synergie entre les initiatives et programmes régionaux dans la gestion des zones côtières, de la biodiversité et des aires protégées.

A l'issue des travaux, les Ministres et Autorités en charge de l'Environnement et leurs Représentants mandatés ont signé le Protocole d'Accord consacrant la mise en place de l'Observatoire Régional du Littoral Ouest Africain (ORLOA) et rendu public un communiqué final.

### *2.3 Examen du communiqué final de la réunion*

Le Président de la réunion des Experts, Prof. DJAGOUA Eric M'moi Valère, a présenté le projet de communiqué final. Le document a fait l'objet d'amendements puis a été adopté (cf. annexe 2).

### *2.4* Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture de motions de remerciements et de félicitations par Monsieur M. Viriato Luis Soares CASSAMA, Ministre de l'Environnement et de la Biodiversité de la Guinée Bissau, l'intervention de M. Mahamadou GADO, Commissaire chargé du DAREN et le mot de clôture de M. Katari FOLI-BAZI, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières de la République Togolaise, Président de séance.

Fait à Lomé, le 10 octobre 2024.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES
LE MINISTRE

**Monsieur Katari FOLI BAZI**
Ministre de l'Environnement et
des Ressources Forestières de
la République Togolaise